

# DOCUMENT D'ENTRÉE EN RELATION

## INTRODUCTION

---

Vous avez choisi ou êtes sur le point de confier la mission de vous assister, à un professionnel réglementé et contrôlé, vous devez donc garder en mémoire l'ensemble des éléments présents dans ce document.

## VOTRE CONTACT

---

### **CHERRIERE Pierre Jérôme**

748 chemin du Quintin  
13300 Salon de Provence

Téléphone : **06 35 40 68 51**  
Email : **pc@invest-360.fr**

## INFORMATIONS

---

SASU PC Invest 360  
748 chemin du Quintin 13300 Salon de Provence  
SIREN: 980 133 490  
NAF/APE : 6619B

# CONSEILS FINANCIERS

## Conseiller en investissements financiers

Votre conseiller est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n° d'immatriculation 23007720.

Vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet [www.orias.fr](http://www.orias.fr) au titre de l'activité réglementée suivante:

**CIF** (Conseiller en Investissements Financiers) susceptible de fournir des conseils de manière non indépendante au sens de l'article 325-5 du RGAMF enregistré auprès de La Chambre Nationale des Conseils Experts Financiers (CNCEF), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), 17 Place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 / [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org);

Cette activité est contrôlable par l'AMF.

**N° ORIAS : N°23007720**

## Responsabilité civile professionnelle

Votre conseiller dispose, conformément à la loi et aux codes de bonne conduite de la CNCEF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle couvrant ses diverses activités. Cette couverture est notamment conforme aux exigences du Code monétaire et financier et du Code des assurances.

Souscrite auprès de : Liberty Mutual insurance Europe SE, numéro de police : MRCPAT2202410FR00000000061371A00

## Garanties

Activités assurées	Montants garantis par sinistre	Montants garantis par année d'assurance
CIF	600 000€	600 000€

## Partenaires

Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
3 Colonnes	Société coopérative	Convention de distribution	Commission
Alderan	Société de gestion	Convention de distribution	Commission
Altaroc	Société de gestion	Convention de distribution	Commission et rétrocession sur encours
Arkea REIM	Société de gestion	Convention de distribution	Commission
Corum	Société de gestion	Convention de distribution	Commission
Eiffel	Société de gestion	Convention de distribution	Commission et rétrocession sur encours
Financ'ile	Société monteur girardin	Convention de distribution	Commission
Godot et fils	Achat-vente d'or	Apporteur d'affaire	Commission
Inter Gestion	Société de gestion	Convention de distribution	Commission

<b>Nom</b>	<b>Nature</b>	<b>Type d'accord</b>	<b>Mode de rémunération</b>
Inter Invest	Assureur – Société de gestion	Convention de distribution	Commission et rétrocession sur encours
Kyaneos	Société de gestion	Convention de distribution	Commission
Norma Capital	Société de gestion	Convention de distribution	Commission
Perial	Société de gestion	Convention de distribution	Commission
Shares	Société d'investissement	Convention de distribution	Commission et rétrocession sur encours
Sofidy	Société de gestion	Convention de distribution	Commission
Solutis finance	Société monteur girardin	Convention de distribution	Commission
Stelaris	Services d'actifs numériques	Contrat de partenariat	Commission et rétrocession sur encours
Tudigo	Société de gestion	Contrat d'intermédiation	Commission
WEMO Reim	Société de gestion	Convention de distribution	Commission
Wenimmo	Plateforme	Convention de distribution	Commission

# ASSURANCE

## Courtier

Votre intermédiaire d'assurance est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n° d'immatriculation 23007720.

Vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet [www.orias.fr](http://www.orias.fr) au titre de l'activité réglementée suivante:

**IAS (Intermédiaire en Assurance)** : catégorie courtier de type B Conseil partiellement indépendant, conseil intermédiaire de niveau 2.

L'activité d'IAS est contrôlable par l'Autorité Prudentielle de Contrôle et de Résolution (ACPR), 4 place de Budapest, 75436 PARIS cedex 09, [www.acpr.banque-france.fr](http://www.acpr.banque-france.fr)

**N° ORIAS : N°23007720**

## Responsabilité civile professionnelle

Votre conseiller dispose, conformément à la loi et aux codes de bonne conduite de la CNCEF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle couvrant ses diverses activités. Cette couverture est notamment conforme aux exigences du Code monétaire et financier et du Code des assurances.

Souscrite auprès de : Liberty Mutual insurance Europe SE, numéro de police : MRCPAT2202410FR00000000061371A00

## Garanties

Activités assurées	Montants garantis par sinistre	Montants garantis par année d'assurance
Courtier en assurance	2 000 000€	2 500 000€

## Partenaires

Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
Abeille	Assureur	Convention de courtage	Commission et rétrocession sur encours
Corum Life	Assureur	Convention de courtage	Commission et rétrocession sur encours
Digital Insure	Assureur	Convention de courtage	Commission et rétrocession sur encours
ERES	Assureur	Convention de courtage	Commission et rétrocession sur encours
Générali	Assureur	Convention de courtage	Commission et rétrocession sur encours
Inter Invest	Assureur	Convention de courtage	Commission et rétrocession sur encours
Nortia	Courtier	Convention de distribution	Commission et rétrocession sur encours

<b>Nom</b>	<b>Nature</b>	<b>Type d'accord</b>	<b>Mode de rémunération</b>
Swisslife	Assureur	Convention de courtage	Commission et rétrocession sur encours
UAF Life Patrimoine	Assureur	Convention de courtage	Commission et rétrocession sur encours
Vie +	Assureur	Convention de courtage	Commission et rétrocession sur encours

## FINANCEMENT

### Mandataire d'intermédiaire en opération de banque et en service de paiements (MIOBSP)

Votre conseiller est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n° d'immatriculation 23007720.

Vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet ORIAS : [www.orias.fr](http://www.orias.fr) au titre de l'activité réglementée suivante:

**IOBSP** (Intermédiaire en Opérations de Banque et en Services de Paiements) : catégorie d'intermédiaire mandataire d'IOBSP

- FBS CONSULTING, 7 rue Pierre Salmon 51430 Bezannes, OrIAS 19003084

Service de conseil sur des contrats de crédits immobiliers réalisé de manière indépendante. La recommandation faite dans le cadre de ce service porte sur une large gamme de contrats de crédit disponibles sur le marché. Le client pourra acquitter de frais pour la rémunération de ce service indépendant

**N° ORIAS : N°23007720**

### Responsabilité civile professionnelle

Votre conseiller dispose, conformément à la loi et aux codes de bonne conduite de la CNCEF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle couvrant ses diverses activités. Cette couverture est notamment conforme aux exigences du Code monétaire et financier et du Code des assurances.

Souscrite auprès de : Liberty Mutual insurance Europe SE, numéro de police : MRCPAT2202410FR00000000061371A00

### Garanties

Activités assurées	Montants garantis par sinistre	Montants garantis par année d'assurance
IOBSP	500 000€	800 000€

### Partenaires

Nom	Nature	Type d'accord	Type de rémunération
FBS Consulting	Courtier en crédit	Convention	Commission

## Agent immobilier

Carte Transaction numéro : CPI 2501202200000010, Marseille.

Pas de détention de fonds

L'activité est contrôlable par la DGCCRF.

## Responsabilité civile professionnelle

Votre conseiller dispose, conformément à la loi et aux codes de bonne conduite de la CNCEF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle couvrant ses diverses activités. Cette couverture est notamment conforme aux exigences du Code monétaire et financier et du Code des assurances.

Souscrite auprès de : Liberty Mutual insurance Europe SE, numéro de police : MRCPAT2202410FR00000000061371A00

## Garanties financières

Activités assurées	Montants garantis par sinistre	Montants garantis par année d'assurance
Transaction	600 000€	600 000€

## Partenaires

Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
Allora	Agence immobilière	Convention de partenariat	Commission
Colocatere - Finvest	Société de conseil en investissement immobilier	Contrat d'intermédiation	Commission
Forsis	Agence immobilière	Mandataire	Commission
Histoire et Patrimoine	Promoteur	Convention de partenariat	Commission
Izimmo	Agence immobilière	Convention de distribution	Commission

## DURABILITÉ

---

Notre cabinet est susceptible de vous proposer des instruments financiers prenant en compte les facteurs de durabilité.

Cette prise en compte peut porter sur les axes ci-dessous :

- Analyse de la proportion de l'investissement investi dans des activités considérées comme durables sur le plan environnemental par la classification européenne Taxonomie (autrement dit aligné à Taxonomie),
- Analyse de la proportion de l'investissement investi dans des « investissements durables » au sens du règlement SFDR,
- Prise en compte des « principales incidences négatives » dans l'analyse des produits conseillés.

## MÉDIATEURS

---

### **Saisir un médiateur :**

#### ***Pour les activités de CIF***

Mme Marielle Cohen-Branche,  
Médiateur de l'AMF Autorité des Marchés Financiers  
17, place de la Bourse  
75082 Paris cedex 02  
Site internet : [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)

#### ***Pour les activités d'assurance***

La Médiation de l'Assurance  
TSA 50110  
75441 PARIS CEDEX 09  
Site internet : [www.mediation-assurance.org](http://www.mediation-assurance.org)

#### ***Pour les activités d'IOBSP et Immobilières***

CNPM Médiation 27 avenue de la Libération  
42400 SAINT-CHAMOND  
Site internet : [www.cnpm-mediation.org](http://www.cnpm-mediation.org)

## RÉMUNÉRATION

---

La société se rémunère par la mise en place d'honoraires lors de :

- la rédaction du recueil d'adéquation ;
- l'accompagnement en investissement immobilier (hors périmètre carte T et hors intermédiation) ;
- la mise en place d'un contrat d'assurance de prêt immobilier ;
- l'explication de conseils fiscaux
- l'élaboration d'une optimisation successorale
- d'autres sujets liés aux investissements, à la fiscalité...

### **Prestation de services à la personne éligible au crédit d'impôts**

PC Invest 360 est membre d'une coopérative de Services à la Personne, Hexa-coop déclarée par l'Etat sous le numéro SAP 834 225 096 et vous permet à ce titre de bénéficier de 50% de crédit d'impôt sur tous les montants facturés selon l'article 199 sexdecies du Code Général des impôts.

Les prestations éligibles à ce crédit d'impôt vous seront précisées dans votre lettre de mission.

### **La communauté militaire et de défense bénéficie d'une réduction commerciale sur certains honoraires de conseil.**

Dans le cas d'un conseil CIF dit non-indépendant, ou d'un acte d'intermédiation, d'une solution d'épargne ou d'investissement, le conseiller sera rémunéré par une fraction des frais initialement prélevés par le promoteur du produit et/ou les intermédiaires intercalés et peut demander en plus un honoraire au client.

Dans le cas d'un conseil en investissement financier fourni de manière non-indépendante, votre conseiller peut conserver les commissions. Dans ce cadre le conseiller évalue un éventail suffisant d'instruments financiers émis par une entité avec laquelle le conseiller entretient des relations étroites pouvant prendre la forme de liens capitalistiques, économiques ou contractuels.

Le conseiller peut également recevoir de la part des partenaires des avantages en natures de diverses formes (formations, repas, activités...)

## MÉTHODES DE COMMUNICATION

---

Dans le cadre de notre relation, nous mettons à disposition du Client un espace dédié et sécurisé permettant d'interagir avec son conseiller. Cet espace constitue le principal canal d'échange et offre diverses fonctionnalités, notamment :

- La mise à jour des éléments de connaissance et de profil du client,
- La transmission sécurisée de documents,
- L'accès aux informations relatives aux actifs et au passif du Client, notamment via des mécanismes d'agrégation de données financières,

Le Client autorise expressément, le cas échéant, le conseiller à recevoir directement de la part des compagnies d'assurance, établissements bancaires et autres organismes financiers, les informations le concernant, sous réserve qu'un contrat ait été préalablement conclu avec ces entités dans le cadre de la prestation du conseiller.

### **Préférence pour la Communication Électronique**

Afin d'assurer une fluidité et une réactivité maximales, la communication sera prioritairement réalisée par voie électronique, notamment via l'espace dédié, le courrier électronique ou d'autres outils numériques sécurisés. Toutefois, le Client conserve la possibilité de demander une communication sous format papier pour tout document, ce qui lui sera fourni sur demande spécifique.

### **Sécurisation des échanges**

Nous nous engageons à assurer la confidentialité et la sécurité des informations échangées. Tous les échanges électroniques transitent via des canaux sécurisés, et l'accès à l'espace dédié est protégé par des dispositifs

d'authentification renforcée.

## **Conservation des Documents et Historique des Échanges**

Les documents et échanges réalisés dans l'espace dédié sont conservés pendant une durée conforme aux exigences réglementaires en vigueur. Le Client peut accéder à son historique et en demander une extraction à tout moment.

En acceptant ces modalités de communication, le Client reconnaît être informé des moyens privilégiés d'échange avec son conseiller et des conditions de transmission des informations relatives à son patrimoine

# RÉCLAMATIONS

---

## TRAITEMENT DES RECLAMATIONS

(Article 325-23 du RGAMF et Instruction AMF n° 2012-07 du 13/07/2012 - MAJ 24/04/2013, 20/11/2013 et 17/10/2014 et 12/12/2016 avec effet au 01/05/2017)

## MODALITES DE SAISINE DE L'ENTREPRISE

Pour toute réclamation votre conseiller peut être contacté selon les modalités suivantes :

Par courrier : 748 chemin du Quintin 13300 Salon de Provence

Par tel : 06 35 40 68 51

Par mail : pc@invest-360.fr

### Traitements des réclamations :

Votre Conseiller s'engage à traiter votre réclamation dans les délais suivants :

- Dix jours ouvrables maximum à compter de la réception de la réclamation, pour accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai ;
- Deux mois maximums entre la date de réception de la réclamation et la date d'envoi de la réponse au client sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

## RGPD

---

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par M CHERRIERE Pierre-Jérôme pour la réalisation du conseil et de l'accompagnement.

Elles sont conservées pendant 5 ans et sont destinées à la société PC Invest 360 et aux sociétés partenaires dans le cadre des placements effectués.

Conformément à la loi « *informatique et libertés* », vous pouvez exercer votre droit d'accès, d'opposition et de portabilité des données vous concernant et les faire rectifier en contactant : pierre.cherriere@lafiops.fr ou par téléphone au 06 35 40 68 51

Vous pouvez également introduire une réclamation au sujet du traitement de vos données auprès de la CNIL.

## DATE ET SIGNATURE

---

Rédigé en deux exemplaires dont l'un a été remis au client

### **Le Client**

Fait à :

Date :

Signature :

### **Le Conseiller**

Fait à :

Date :

Signature :